

Les membres de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale, proposent quatre sorties familiales pour les agents actifs et retraités de la fonction publique d'Etat de la région Occitanie.

Croisières en péniches :

Le samedi 20 mai et le samedi 17 juin 2023 Croisière naturaliste Port fluvial d'Agde aux Onglous	Le dimanche 21 mai et le dimanche 18 juin 2023 Croisière Grands ouvrages-Naturaliste Fonseranes-Béziers
<ul style="list-style-type: none">- Durée 4h environ,- Embarquement à 11h00 Agde Port Fluvial (L'écluse ronde) et retour sur Agde à 15h00,- Navigation sur le Canal du Midi,- Passage de l'écluse du Bagnas,- Demi-tour aux Onglous sur la commune de Marseillan,- Retour sur Agde à 15h00,- Pique-nique tiré du sac,- En partenariat avec l'association « LPO », un guide naturaliste animera la croisière.	<ul style="list-style-type: none">- Durée 3h environ - Embarquement 11h45 - Départ embarcadère en haut des 9 écluses de Fonseranes,- Port de Colombiers,- Tunnel du Malpas,- Descente de l'escalier d'écluses de Fonseranes, Pont-canal de Béziers,- Arrivée embarcadère en aval des écluses de Fonseranes vers 15h/15h15,- Pique-nique tiré du sac,- En partenariat avec l'association « Osons la nature », un guide naturaliste animera la croisière.

Péniches accessibles en fauteuil roulant (prévenir lors de la confirmation de la réservation). Les WC sur les péniches sont non accessibles en fauteuil roulant (marches), WC accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR) sur le site de Fonseranes et pas de WC accessibles aux PMR sur le site de Agde.

**Tarif unique 5 euros / personne adulte et enfant à partir de 4 ans
(gratuit de 0-3 ans)**

L'accès à cette action aura lieu uniquement par une pré-inscription en ligne à compter du JEUDI 16 MARS 2023 à 13h00 jusqu'au LUNDI 3 AVRIL 2023 à 13h00

en cliquant sur le lien suivant :

<https://ii1.su/w6gXc>

(En cas de difficulté d'accès à ce lien depuis votre poste professionnel y accéder depuis votre téléphone ou ordinateur personnel)

Une confirmation de sélection vous sera adressée par mail par la SRIAS pour vous indiquer les pièces justificatives et les modalités pour finaliser votre demande.

Retrouvez toutes les informations et les modalités sur :

www.srias-occitanie.fr

* Offre non contractuelle, limitée à une place par membre du foyer fiscal, dans la limite du budget alloué par la SRIAS Occitanie et de la capacité des péniches. Priorité sera donnée aux agents n'ayant pas bénéficié de cette action en 2022.